

Master Patrimoine et musées

2026-2027

Master Patrimoine et musées

Type de diplôme : Master

Domaine(s) : Sciences humaines et sociales

ECTS : 120

Mention : Patrimoine et musées

Document provisoire en attente
de vote de la CFVU

Parcours : Métiers du patrimoine

M1 - Métiers du patrimoine

VDI : MASMETP 220

Semestre 7

ECTS : 60

VET : A4MR01 220

ECTS : 30

Maquette d'enseignement									Évaluation									
Code	Libellé court	Nat.	Libellé	ECTS	Poids MODU	Note seuil	Régime	Volume horaire	Session 1 / unique					Session 2 / seconde chance				
									Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques
KPH0IJSJL		UE	UE701 Fondamentaux	8														
KPH0IK05	PATR701_PAT	EC	Fondamentaux du patrimoine	8														
KPH0IK7G	PATR701_PATM1	MATIERE	Patrimoine architectural					CM 9	1 CT	E (DS)	4h00	100%	Evaluation commune aux 4 matières de l'UE : 2 questions sur 4 tirées au sort	1 CT	Oral	0h20	100%	Evaluation à l'UE
								TD 9										
KPH0IKFN	PATR701_PATM2	MATIERE	Cultures populaires et patrimoines					CM 9										
								TD 9										
KPH0IKMQ	PATR701_PATM3	MATIERE	Patrimoine religieux					CM 9										
								TD 9										
KPH0IKYJ	PATR701_PATM4	MATIERE	Patrimoine imprimé					CM 9										
								TD 9										
KPH0IL6U		UE	UE702 Mise en situation du patrimoine	5														
KPH0IL9P	PATR702_PAT	EC	Théories du patrimoine	3				CM 18	1 CT	E (DS)	1h00	100%		1 CT	Oral	0h20	100%	
								TD 9										
KPH0ILKP	MONT701_PAT	EC	Patrimoines des espaces de montagne	2				CM 12	1 CT	E (DS)	1h00	100%		1 CT	Oral	0h20	100%	
KPH0ILSF		UE	UE703 Outils	7														
KPH0ILVM	OUTI701_PAT	EC	Outils du patrimoine	7														
KPH0ILYN	OUTI701_PATM1	MATIERE	Gestion et financement de projet					CM 9	1 CTA	E (rapport)		1/3		1 CT	E (rapport)		1/3	
								TD 12										
KPH0IM92	OUTI701_PATM2	MATIERE	Cartographie - informatique					TD 18	2-4 CC	Pratique		1/3		1 CT	E (DS)	3h00	1/3	
MANX3OGR	OUTI701_PATM4	MATIERE	Travail en équipe et savoir-être professionnel					TD 15	1 CTA	Oral	0h20	1/3		1 CT	Oral	0h20	1/3	
KPH0IMNT		UE	UE704 Langue vivante	2														
KPH0IMRA	ANGL701_PAT	EC	Anglais appliqué au patrimoine	2				TD 18	2-10 CCI	Ecrit et Oral		100%	CCI filé	RP	Report		100%	
								EAD 6										
Enseignement(s) facultatif(s)																		
L295ANNX	ITAL701_PAT	MODULE	Italien					Other 10	Voir	Remarques			Enseignement facultatif	Voir	Remarques			Enseignement facultatif
KPH0INFI		UE	UE705 Projet collectif	8														
L1UCA57P	METH701_HIS	EC	Méthodologie du mémoire	2				CM 10	1 CTA	E (dossier)		100%		1 CT	E (dossier)		100%	
L1UCA5Q2	SAVO701_HIS	EC	Histoire de la Savoie et des Etats de Savoie 1	3				CM 24	1 CT	Oral	0h15	100%	Chaque étudiant tire au sort entre histoire médiévale et histoire moderne.	1 CT	Oral	0h15	100%	Chaque étudiant tire au sort entre histoire médiévale et histoire moderne.
MANXAWIL	PROJ702_PAT	EC	Mise en oeuvre du projet collectif - 1	3				CM 15										
								TD 12	1 CTA	E (rapport)		100%		1 CT	Oral	0h20	100%	

Compensation des notes :

La compensation entre UE est possible si aucune UE n'a obtenu une note inférieure ou égale à 5/20.

Contrôle continu intégral filé (CCI filé) :

Dans ce type de CCI la seconde chance prend la forme d'un nombre important d'évaluations (au minimum 2 par EC ou module) et il est attendu un retour formatif entre deux évaluations. Par conséquent il n'y a pas d'épreuve de rattrapage en cas de note inférieure à 10/20.

En cas d'absence justifiée ou non à une évaluation, une épreuve de substitution sera organisée avant le 1er jury. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de celles de l'évaluation initiale. En cas d'absence à cette épreuve de substitution l'étudiant-e est déclaré défaillant-e.

Engagement étudiant :

L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une bonification de 0,2 point à l'un des semestres. Les conditions d'éligibilité, le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir sont disponibles à l'accueil de la scolarité de l'UFR LLSH. Aucun-e étudiant-e ne peut se voir reconnaître deux fois le bénéfice d'un engagement étudiant pour un même diplôme.

Conditions de redoublement :

Le redoublement en M1 n'est pas de droit. Il est soumis à l'avis du jury de fin d'année qui pourra le proposer pour le même parcours après examen des résultats et d'un projet motivé.

Usage de l'IA

L'utilisation de l'IA respecte les règles et principes de la charte des usages de l'intelligence artificielle (IA) pour l'USMB.

L'usage de l'IA pendant un devoir surveillé est interdit (sauf autorisation expresse mentionnée dans le sujet). Pour les devoirs non surveillés, en particulier les rapports et travaux de recherche, l'utilisation de l'IA est possible pour parcourir et fouiller un corpus de données, pour la traduction ou pour la correction typographique, orthographique ou syntaxique. L'IA ne peut être utilisée pour la rédaction intégrale de tout ou partie du document, pour la construction du raisonnement, de l'argumentation ou du plan. Toute utilisation de l'IA doit être signalée dans une déclaration d'usage de l'IA précisant l'outil et la nature de l'aide. Dans le cadre de l'évaluation des devoirs non surveillés et des travaux de recherche, l'IA est un outil qui ne se substitue pas à la maîtrise par l'étudiant des contenus et savoirs, ni à la construction personnelle des outils d'analyse et des raisonnements mis en œuvre. Un entretien oral lors de la soutenance permet de certifier l'appropriation réelle des compétences et des notions, méthodes et savoirs mobilisés et exposés dans le travail écrit.

Document provisoire en attente
de vote de la CFVU

Parcours : Métiers du patrimoine

M1 - Métiers du patrimoine

VDI : MASMETP 220

Semestre 8

ECTS : 60

VET : A4MR01 220

ECTS : 30

Maquette d'enseignement									Évaluation									
Code	Libellé court	Nat.	Libellé	ECTS	Poids MODU	Note seuil	Régime	Volume horaire	Session 1 / unique					Session 2 / seconde chance				
									Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques
KPH0INNB		UE	UE801 Fondamentaux	6														
KPH0IQ3	PATR801_PAT	EC	Fondamentaux du patrimoine	6														
KPH0INSO	PATR801_PATM1	MATIERE	Patrimoine artistique					CM 9	1 CT	E (DS)	4h00	100%	Evaluation commune aux 3 matières de l'UE : 2 questions sur 3 tirées au sort	1 CT	Oral	0h20	100%	Evaluation à l'UE
								TD 9										
KPH0IOG9	PATR801_PATM3	MATIERE	Patrimoine mémoriel					CM 9										
								TD 9										
MANYQJIP	PATR801_PATM4	MATIERE	Patrimoine industriel, scientifique et technique					CM 9										
								TD 9										
MANYVG2Z		UE	UE802 Projet collectif	6														
MANYWHCCITE801_PAT		EC	Patrimoine dans la cité	2				SORT 12	1 CTA	E (rapport)		100%		1 CT	Oral	0h20	100%	
MANYYUGQPROJ801_PAT		EC	Mise en oeuvre du projet collectif - 2	2				CM 12	1 CTA	E (rapport)		100%		1 CT	Oral	0h20	100%	
L1UCA8IS	SAVO801_HIS	EC	Histoire de la Savoie et des Etats de Savoie 2	2				CM 12	1 CT	Oral	0h15	100%		1 CT	Oral	0h15	100%	
KPH0IP0N		UE	UE803 Outils	12														
KPH0IP4K	OUTI801_PAT	EC	Outils du patrimoine	12														
KPH0IPHK	OUTI801_PATM2	MATIERE	Informatique - multimédia					TD 21	2-4 CC	Pratique		1/4		1 CT	E (DS)	1h00	1/4	
KPH0IPRI	OUTI801_PATM3	MATIERE	Techniques d'enquête et communication					CM 9	1 CTA	E (rapport)		1/4		1 CT	E (dossier)		1/4	
								TD 12										
MANZ3FT9	OUTI801_PATM5	MATIERE	Droit et politiques du patrimoine					CM 12										
								TD 6	1 CTA	E (DS)	1h00	1/4		1 CT	E (DS)	1h00	1/4	
MANZ3R4E	OUTI801_PATM6	MATIERE	Méthodologie de la production documentaire					CM 9										
								TD 12	Voir	Assiduité		1/4		RP	Report		1/4	
KPH0IQ05		UE	UE804 Langue vivante	2														
KPH0IQ3N	ANGL801_PAT	EC	Anglais appliqué au patrimoine	2				TD 18	2-10 CCI	Ecrit et Oral		100%	CCI filé	RP	Report		100%	
								EAD 6										
			Enseignement(s) facultatif(s)															
L2961OIA	ITAL801_PAT	MODULE	Italien					Other 10	Voir	Remarques			Enseignement facultatif	Voir	Remarques			Enseignement facultatif
KPH0IQEN		UE	UE805 Immersion professionnelle	4														
KPH0IQHG	STAG801_PAT	EC	Stage	4				Stage 140	1 CT	E (rap. stge)		100%		1 CT	E (rap. stge)		100%	

Compensation des notes :

La compensation entre UE est possible si aucune UE n'a obtenu une note inférieure ou égale à 5/20.

Contrôle continu intégral filé (CCI filé) :

Dans ce type de CCI la seconde chance prend la forme d'un nombre important d'évaluations (au minimum 2 par EC ou module) et il est attendu un retour formatif entre deux évaluations. Par conséquent il n'y a pas d'épreuve de rattrapage en cas de note inférieure à 10/20.

En cas d'absence justifiée ou non à une évaluation, une épreuve de substitution sera organisée avant le 1er jury. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de celles de l'évaluation initiale. En cas d'absence à cette épreuve de substitution l'étudiant-e est déclaré-e défaillant-e.

Engagement étudiant :

L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une bonification de 0,2 point à l'un des semestres. Les conditions d'éligibilité, le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir sont disponibles à l'accueil de la scolarité de l'UFR LLSH. Aucun-e étudiant-e ne peut se voir reconnaître deux fois le bénéfice d'un engagement étudiant pour un même diplôme.

Version non définitive

10/09/2026 09:58

Conditions de redoublement :

Le redoublement en M1 n'est pas de droit. Il est soumis à l'avis du jury de fin d'année qui pourra le proposer pour le même parcours après examen des résultats et d'un projet motivé.

Usage de l'IA

L'utilisation de l'IA respecte les règles et principes de la charte des usages de l'intelligence artificielle (IA) pour l'USMB.

L'usage de l'IA pendant un devoir surveillé est interdit (sauf autorisation expresse mentionnée dans le sujet). Pour les devoirs non surveillés, en particulier les rapports et travaux de recherche, l'utilisation de l'IA est possible pour parcourir et fouiller un corpus de données, pour la traduction ou pour la correction typographique, orthographique ou syntaxique. L'IA ne peut être utilisée pour la rédaction intégrale de tout ou partie du document, pour la construction du raisonnement, de l'argumentation ou du plan. Toute utilisation de l'IA doit être signalée dans une déclaration d'usage de l'IA précisant l'outil et la nature de l'aide. Dans le cadre de l'évaluation des devoirs non surveillés et des travaux de recherche, l'IA est un outil qui ne se substitue pas à la maîtrise par l'étudiant des contenus et savoirs, ni à la construction personnelle des outils d'analyse et des raisonnements mis en œuvre. Un entretien oral lors de la soutenance permet de certifier l'appropriation réelle des compétences et des notions, méthodes et savoirs mobilisés et exposés dans le travail écrit.

Document provisoire en attente
de vote de la CFVU

Parcours : Métiers du patrimoine

M2 - Métiers du patrimoine

VDI : MASMETP 231

Semestre 9

ECTS : 60

VET : A5MR01 231

ECTS : 30

Maquette d'enseignement									Évaluation									
Code	Libellé court	Nat.	Libellé	ECTS	Poids MODU	Note seuil	Régime	Volume horaire	Session 1 / unique					Session 2 / seconde chance				
									Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques
MAO0ARON		UE	UE901 Approche environnementale du patrimoine	6														
MAO0C7MA	NATU901_PAT	EC	Patrimoine naturel	3				CM 9										
								TD 12	1 CTA	E (dossier)		100%		1 CT	E (DS)	1h00	100%	
MAO0EIP2	ENVI901_PAT	EC	Patrimoine durable	3				CM 9										
								TD 12	1 CTA	E (DS)	1h00	100%		1 CT	E (DS)	1h00	100%	
MAO0BHWR		UE	UE902 Ouverture professionnelle	12														
MAO0HE9D	PROF902_PAT	EC	Ouverture professionnelle	12														
MAO0ISZU	PROF902_PATM1	MATIERE	Acteurs et pratiques de la conservation					CM 12	1 CTA	E (rapport)		1/4	Évaluation à l'EC : 1 rapport au choix entre les 4 MATI	1 CT	E (rapport)		1/4	
								TD 6										
MAO0KN4P	PROF902_PATM2	MATIERE	Stratégies de la médiation					CM 12	1 CTA	E (rapport)		1/4	Évaluation à l'EC : 1 rapport au choix entre les 4 MATI	1 CT	E (rapport)		1/4	
								TD 18										
MAO0MQGI	PROF902_PATM3	MATIERE	Initiation à la muséologie					CM 12	1 CTA	E (rapport)		1/4	Évaluation à l'EC : 1 rapport au choix entre les 4 MATI	1 CT	E (rapport)		1/4	
								TD 9										
MAO0O9YZ	PROF902_PATM4	MATIERE	Initiation à la gestion des collections					CM 12	1 CTA	E (rapport)		1/4	Évaluation à l'EC : 1 rapport au choix entre les 4 MATI	1 CT	E (rapport)		1/4	
								TD 9										
KPH0IRMK		UE	UE903 Outils	4														
KPH0IRPL	OUTI901_PAT	EC	Outils du patrimoine	4														
KPH0IRSR	OUTI901_PATM1	MATIERE	Métiers du patrimoine et fonction publique					CM 6										
								TD 9	1 CC	Ecrit		1/2		1 CT	E (rapport)		1/2	
KPH0IS8I	OUTI901_PATM3	MATIERE	Cartographie					TD 9	1 CTA	E (dossier)		1/2		1 CT	E (DS)	4h00	1/2	
MAO3PZ04	OUTI901_PATM4	MATIERE	Construction du projet personnel professionnel					TD 6	1 Voir	Assiduité			Assiduité à l'enseignement	1 CT	E (dossier)			
KPH0ISFU		UE	UE904 Langue vivante	2														
KPH0ISK2	ANGL901_PAT	EC	Anglais appliqué au patrimoine	2				TD 18	2-10 CCI	Ecrit et Oral		100%	CCI filé	RP	Report		100%	
								EAD 6										
KPH0ISSV		UE	UE905 Projet collectif	6														
KPH0ISW4	PROJ901_PAT	EC	Mise en oeuvre du projet collectif	6				TD 30	1 CT	E (rapport)		100%		1 CT	E (rapport)		100%	

Compensation des notes :

La compensation entre UE est possible si aucune UE n'a obtenu une note inférieure ou égale à 5/20.

Contrôle continu intégral filé (CCI filé) :

Dans ce type de CCI la seconde chance prend la forme d'un nombre important d'évaluations (au minimum 2 par EC ou module) et il est attendu un retour formatif entre deux évaluations. Par conséquent il n'y a pas d'épreuve de rattrapage en cas de note inférieure à 10/20.

En cas d'absence justifiée ou non à une évaluation, une épreuve de substitution sera organisée avant le 1er jury. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de celles de l'évaluation initiale. En cas d'absence à cette épreuve de substitution l'étudiant-e est déclaré défaillant-e.

Engagement étudiant :

L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une bonification de 0,2 point à l'un des semestres. Les conditions d'éligibilité, le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir sont disponibles à l'accueil de la scolarité de l'UFR LLSH. Aucun-e étudiant-e ne peut se voir reconnaître deux fois le bénéfice d'un engagement étudiant pour un même diplôme.

Mention (assez bien, bien, très bien) :

L'attribution d'une mention est calculée sur la moyenne obtenue aux semestres 9 et 10.

Usage de l'IA

L'utilisation de l'IA respecte les règles et principes de la charte des usages de l'intelligence artificielle (IA) pour l'USMB.

L'usage de l'IA pendant un devoir surveillé est interdit (sauf autorisation expresse mentionnée dans le sujet). Pour les devoirs non surveillés, en particulier les rapports et travaux de recherche, l'utilisation de l'IA est possible pour parcourir et fouiller un corpus de données, pour la traduction ou pour la correction typographique, orthographique ou syntaxique. L'IA ne peut être utilisée pour la rédaction intégrale de tout ou partie du document, pour la construction du raisonnement, de l'argumentation ou du plan. Toute utilisation de l'IA doit être signalée dans une déclaration d'usage de l'IA précisant l'outil et la nature de l'aide. Dans le cadre de l'évaluation des devoirs non surveillés et des travaux de recherche, l'IA est un outil qui ne se substitue pas à la maîtrise par l'étudiant des contenus et savoirs, ni à la construction personnelle des outils d'analyse et des raisonnements mis en œuvre. Un entretien oral lors de la soutenance permet de certifier l'appropriation réelle des compétences et des notions, méthodes et savoirs mobilisés et exposés dans le travail écrit.

Document provisoire en attente
de vote de la CFVU

Parcours : Métiers du patrimoine

M2 - Métiers du patrimoine

VDI : MASMETP 231

Semestre 10

ECTS : 60

VET : A5MR01 231

ECTS : 30

Code	Libellé court	Nat.	Maquette d'enseignement						Évaluation									
			Libellé	ECTS	Poids MODU	Note seuil	Régime	Volume horaire	Session 1 / unique					Session 2 / seconde chance				
									Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques	Type d'éval.	Nat.	Durée	Coef.	Remarques
KPH0IT1D		UE	UE001 Projet collectif	15														
KPH0IT4C	PROJ001_PAT	EC	Mémoire et soutenance du projet collectif	15				Other 0	1 CT	Ecrit et Oral		100%	Mémoire et Soutenance	RP	Report		100%	
KPH0IT7B		UE	UE002 Expérience professionnelle	15														
KPH0ITA4	STAG001_PAT	EC	Stage long en responsabilité	15				TD 10 Stage 560										
									1 CTA	E (rap. stge)		100%		1 CT	E (rap. stge)		100%	

Compensation des notes :
La compensation entre UE est possible si aucune UE n'a obtenu une note inférieure ou égale à 5/20.

Contrôle continu intégral filé (CCI filé) :
Dans ce type de CCI la seconde chance prend la forme d'un nombre important d'évaluations (au minimum 2 par EC ou module) et il est attendu un retour formatif entre deux évaluations. Par conséquent il n'y a pas d'épreuve de rattrapage en cas de note inférieure à 10/20.
En cas d'absence justifiée ou non à une évaluation, une épreuve de substitution sera organisée avant le 1er jury. Les modalités de cette épreuve de substitution peuvent être différentes de celles de l'évaluation initiale. En cas d'absence à cette épreuve de substitution l'étudiant-e est déclaré défaillant-e.

Engagement étudiant :
L'engagement étudiant peut faire l'objet d'une bonification de 0,2 point à l'un des semestres. Les conditions d'éligibilité, le formulaire à remplir et la liste des pièces à fournir sont disponibles à l'accueil de la scolarité de l'UFR LLSH. Aucun-e étudiant-e ne peut se voir reconnaître deux fois le bénéfice d'un engagement étudiant pour un même diplôme.

Mention (assez bien, bien, très bien) :
L'attribution d'une mention est calculée sur la moyenne obtenue aux semestres 9 et 10.

Usage de l'IA
L'utilisation de l'IA respecte les règles et principes de la charte des usages de l'intelligence artificielle (IA) pour l'USMB.
L'usage de l'IA pendant un devoir surveillé est interdit (sauf autorisation expresse mentionnée dans le sujet). Pour les devoirs non surveillés, en particulier les rapports et travaux de recherche, l'utilisation de l'IA est possible pour parcourir et fouiller un corpus de données, pour la traduction ou pour la correction typographique, orthographique ou syntaxique. L'IA ne peut être utilisée pour la rédaction intégrale de tout ou partie du document, pour la construction du raisonnement, de l'argumentation ou du plan. Toute utilisation de l'IA doit être signalée dans une déclaration d'usage de l'IA précisant l'outil et la nature de l'aide. Dans le cadre de l'évaluation des devoirs non surveillés et des travaux de recherche, l'IA est un outil qui ne se substitue pas à la maîtrise par l'étudiant des contenus et savoirs, ni à la construction personnelle des outils d'analyse et des raisonnements mis en œuvre. Un entretien oral lors de la soutenance permet de certifier l'appropriation réelle des compétences et des notions, méthodes et savoirs mobilisés et exposés dans le travail écrit.

Légende

Titre des colonnes	
Nat.	Nature de l'élément pédagogique
Poids MODU	Poids du module dans l'UE
Note seuil	Note éliminatoire
Nature d'ELP	
EC	EC
MATIERE	MATIERE
MODULE	MODULE
UE	UE
Nature d'enseignement	
CM	Cours Magistral
TD	Travaux Dirigés
EAD	Enseignement à distance
Stage	Stage
Other	Autre
SORT	Sortie pédagogique
Type d'évaluation pour la session 1 / unique	
CC	CC (contrôle continu)
CCI	CCI (contrôle continu intégral)
CT	CT (contrôle terminal - pendant la période d'examens)
CTA	CTa (contrôle terminal anticipé - hors période d'examens)
Voir	Voir (voir remarques)
Type d'évaluation pour la session 2 / seconde chance	
CT	CT (contrôle terminal - pendant la période d'examens)
RP	RP (report)
Voir	Voir (voir remarques)
Nature de l'évaluation	
Assiduité	Assiduité à l'enseignement
Ecrit	Ecrit
E (dossier)	Ecrit - dossier
Ecrit et Oral	Ecrit et Oral
E (rapport)	Ecrit - rapport
E (rap. stge)	Ecrit - rapport stage
E (DS)	Ecrit - devoir surveillé
Oral	Oral
Pratique	Pratique
Remarques	Remarques
Report	Report